

Mathieu Boutin, l'oreille attentive des avocats

le 21 juin 2013

AVOCAT

Auteur, musicien et juriste, le québécois Mathieu Boutin vient de publier son premier roman pour adultes, « L'oreille absolue ». Rencontré à l'occasion d'un bref passage à Paris, pour venir recevoir le grand prix du livre audio pour l'un de ses ouvrages jeunesse, il a raconté ses différentes vies et a livré sa recette pour transformer un avocat en auteur. Recette qu'il s'est appliquée à lui-même, non sans mal. Portrait.

Écrivain ascendant juriste et musicien. C'est sous ce triple signe qu'est né Mathieu Boutin, qui « a commencé à faire de la musique avant d'apprendre à lacer [ses] chaussures ». « J'ai commencé le violon à l'âge de cinq ans et ça a toujours fait partie de ma vie », déclare-t-il. Après avoir fait le conservatoire pourtant, il aspire à autre chose. Il devient d'abord l'assistant d'un professeur d'université à Laval au Québec, puis travaille en cabinet. Il passe ensuite « six mois glorieux à Montpellier » où il est inscrit au DEA de droit des créations immatérielles, mais la musique ne le quitte pas. « J'ai perdu beaucoup de temps à faire de la musique avec des copains, c'était formidable et c'est pour ça que je n'ai jamais eu mon DEA », confesse-t-il.

De retour au Canada, il travaille pour un éditeur juridique et, à ce titre, transforme des centaines d'avocats en auteurs.

« L'avocat est souvent un auteur qui s'ignore »

« Comme éditeur juridique, j'ai suivi, encadré, consolé, coaché des centaines d'avocats », se souvient Mathieu Boutin. Selon lui, beaucoup d'avocats sont des auteurs qui s'ignorent. Même s'ils ont souvent rêvé d'écrire. « Mais regarder par la fenêtre de son cabinet en se disant, un jour je serai auteur, c'est facile », note-t-il. Sauter le pas, c'est souvent une autre paire de manches. Il raconte que lorsque l'on demande à un avocat d'écrire, il arrive inévitablement un moment où ils vont se sentir bouleversés, déprimés, se dire qu'ils n'y arriveront jamais. « C'est le moment où ils n'ont plus le choix et où ils s'approchent de la vérité. Le travail de l'éditeur est alors de les soutenir et de les guider, de leur découper le travail. Lorsqu'il me téléphonent à ce moment-là, je leur dis : c'est formidable ce qui t'arrive, tu es dans la merde, c'est exactement l'état dans lequel tu dois être ». Mathieu Boutin explique que les avocats, souvent performants dans leur domaine et habitués à rassurer leur clients et à organiser le travail des autres ne sont pas toujours disposés à se laisser guider ainsi par l'éditeur. « Il y a un moment où il faut casser un peu leur résistance et leur faire comprendre qu'il doivent s'abandonner, se fier à l'éditeur ».

Le tribunal de l'écriture

Cette recette, Mathieu Boutin se l'est appliquée à lui-même pour écrire ses œuvres de fiction. « Tous ces conseils prodigués à mes auteurs, je me les suis appliqués et j'ai essayé de les suivre. Ce n'est pas facile », avoue-t-il. Il a sauté le pas de l'écriture lorsqu'il s'est séparé de son amie de l'époque, maman d'un petit d'un petit garçon à qui Mathieu Boutin racontait des histoires qu'il imaginait. Il a alors pris l'habitude de coucher ces histoires sur papier et d'envoyer un chapitre tous les mois au petit garçon. « Au bout de 9-10 mois, j'avais une histoire, que j'ai envoyée à un éditeur ». C'est la série des Bozo-Nolet Leclou. Mathieu Boutin enchaîne ensuite avec les contes musicaux qui mettent en scène son héros Pierre. C'est à la faveur du congé parental qu'il a pris pour l'adoption de sa petite fille qu'il commence à écrire « L'oreille absolue ». Il nous révèle certains de ses « trucs d'écriture ». « Je tiens un journal d'écriture, qui est en fait un tribunal d'écriture, où toutes les idées que je souhaite mettre dans mon livre doivent être débattues ». Il explique qu'il appartient à ce tribunal, qu'il souhaite sévère, (« c'est presque l'inquisition ! ») de déterminer si l'idée qui lui est soumise sert le récit ou si l'auteur est simplement en train de se faire plaisir. « Si je m'é gare, si je me fais plaisir en écrivant ce gag formidable auquel j'ai pensé, mais qui n'a rien à

faire dans le récit, je me dis : « écris-le ailleurs, sur un bout de papier, affiche-le sur ton mur, mais pas dans le livre ».

« Ce n'est pas pour rien que les clichés émergent »

Dans son roman « L'oreille absolue », Mathieu Boutin consacre un chapitre entier à une soirée de Noël, organisée par un cabinet d'avocats d'affaires et animée par les héros de son livre, des musiciens classiques. Il n'est pas tendre avec ses confrères. « C'est certainement une généralisation, reconnaît-il, mais ce n'est pas pour rien que les clichés émergent. Il existe dans ce milieu une espèce de loi de la jungle qui fait en sorte que soit le grand talent, soit la renommée, ou un formidable mélange des deux sont une aide. La détermination et l'arrogance sont des qualités qui peuvent être utiles dans ce métier et particulièrement dans le domaine des affaires où il faut être un peu manipulateur et fin stratège. Alors, lorsqu'on réunit une centaine d'avocats un peu saouls pour une soirée de Noël, entre les jeunes qui veulent se montrer, rivaliser et les musiciens en charge de l'*entertainment*, ça peut donner des choses comme ça ». Il reconnaît que même si ce n'est pas très « politiquement correct », cela fait partie du travail de l'écrivain de faire des généralisations, pour rendre des images auxquelles les gens vont être sensibles. Et dans ce genre de microcosme, celui des avocats comme celui des musiciens, on retrouve toujours le même type de personnes, selon lui « cela semble se répéter ». Mathieu Boutin réfléchit déjà à son prochain roman, qui mettra en scène un avocat d'affaires à succès et violoniste amateur.

"L'oreille absolue", Mathieu Boutin, disponible en version numérique sur le site [Amazon](#), au prix de 12,99 €, ou à la [Librairie du Québec](#), 30, rue Gay-Lussac à Paris

par Anne Portmann